

LE NUNAVOIX

LE JOURNAL DES FRANCOPHONES DU NUNAVUT

Des cailles de blé polaires quelqu'un?

Par Simon Houle

Lorsque des éducateurs se concertent pour trouver des moyens ludiques d'enseigner le sens des responsabilités, ils sont souvent submergés par les embûches. Beaucoup d'idées sortent mais peu aboutissent. Le manque de temps, combiné à la réalité nordique et les tracasseries courantes, tant administratives que budgétaires, tuent souvent dans l'œuf tout projet le moins ambitieux. Il faut être tenace et croire en ses moyens pour parvenir à ses fins. Jinny Lamontagne et les enfants du service de garde de l'École des Trois-Soleils ont mené à bien un projet qui, en apparence si simple, est devenu un accaparant défi et tout un exercice de patience : ils ont fait éclore des œufs de cailles de blé dans leur école!

Mme Lamontagne, originaire de la région de Bellechasse au Québec, a commencé l'incubation d'œufs vers l'âge de 8 ans. Plusieurs espèces d'oiseaux sont passées dans ses incubateurs maison au cours de ses années d'apprentissage : « Je faisais beaucoup d'essais et erreurs pour trouver l'humidité et la chaleur idéale. J'ai fait éclore des œufs de poule, d'oie sauvage ou domestique, tout ce que je pouvais! ». Elle a même sauvé un œuf de bernache abandonné : « Quand je partais pour l'école, mon oie suivait l'autobus pendant un kilomètre avant de retourner à la maison! ». De fil en aiguille, elle se procure un permis d'avicultrice et achète des œufs aux fermiers des alentours, un passe-temps quelle délaissera vers l'âge de 17 ans.

Citoyenne d'Iqaluit depuis 2011, il y a déjà quelques temps qu'elle désirait renouer avec l'aviiculture après avoir lu sur un poulailler installé dans un garage de la communauté de Qikiqtarjuak. Son travail au service de garde lui donnait l'occasion de partager son savoir-faire à des enfants qui sont bien loin de la réalité rurale du Sud. Cette belle idée mit près d'un an à se réaliser. Ce n'est pas tout le monde qui partageait son enthousiasme. Il a fallu convaincre des gens, monter un dossier, proposer, proposer encore, bref, avant même de toucher à la partie amusante, il y a eu plusieurs moments où elle aurait pu simplement laisser tomber. Heureusement pour les enfants, Mme Lamontagne a persisté et le projet s'est mis en branle, entre autres grâce au support de Lydia Desjardins, responsable du service de garde.

Les œufs de caille de blé ont été choisis : « Ils sont faciles à garder et offrent trois fois plus de protéines que les œufs de poules, de plus, on y retrouve une grande quantité de vitamines et minéraux. La caille est peu bruyante et demande un entretien minimal. Un choix logique pour le Nord. » Les poussins seront ensuite envoyés chez Céline Jaccard et son mari Yves Christen en vue de la reproduction. Il s'agit du couple d'origine suisse qui a imaginé le projet communautaire de poulailler à Qikiqtarjuak qui a inspiré Mme Lamontagne. « Ils ont été d'une grande aide en nous fournissant l'incubateur. »

Elle a déniché les œufs dans son coin de pays : « Le fermier était si emballé par l'idée d'avoir des œufs de son élevage au Nunavut qu'il nous les a donnés ainsi que les six kilos de nourritures nécessaires pour les premiers jours. Ce sont 24 œufs de la ferme Ron-Pré de St-Michel qui ont voyagé directement dans la cabine du pilote de l'avion de First Air. « La compagnie aérienne fut fort accommodante, les enfants ont d'ailleurs écrit des lettres de remerciements. Ce n'était pas facile, les œufs ne devaient jamais se retrouver sous le point de congélation. » Enfin en sécurité à l'école après ce long voyage, ils ont commencé l'incubation, qui devait durer 17 jours. C'est en ce beau lundi de Pâques dernier que sont nés 16 oisillons. « Autour de 60% de réussite, c'est une moyenne normale. Malheureusement, ils sont nés un jour férié et les enfants ont manqué ça. Il y en a quand même eu un retardataire et deux jours plus tard, tous ont pu assister à une éclosion en direct! »



Ces poussins devraient partir pour leur destination finale, destination encore plus nordique faut-il le préciser, le 23 avril prochain. Quelques-uns resteront dans la capitale : « Il y a des démarches d'adoption, c'est un animal de compagnie très doux et on n'a pas besoin de mâle pour faire des œufs. Ils deviennent adultes en 5 semaines et peuvent vivre jusqu'à 8 ans. En plus, les œufs et l'oiseau sont des mets raffinés! »

Il fallait voir les yeux écarquillés des enfants qui prennent un soin jaloux des petits volatiles. « Ils sont très responsables et prudents dans la manipulation. Il y a un poussin qui est né avec une incapacité à marcher et nous avons fait des recherches pour savoir comment l'aider à se développer quand même. On s'attache, ce sera dur de les laisser aller. » Les enfants ont beaucoup appris à travers leurs recherches, ils ont aussi nettoyé un gros aquarium pour le transformer en petit poulailler de fortune, un projet écrit qui documente le tout a été produit, tout est photographié, compilé. Bref, une belle expérience dont ils se souviendront longtemps. Et une récompense pour l'éducatrice qui a surmonté les embûches pour faire vivre ces beaux moments aux enfants. Sans compter qu'ils se multiplieront pour nourrir les estomacs nordiques qui ont peu d'occasions de manger frais. Des cailles de blé polaires? Pourquoi pas!

Bonne année... fiscale!

Par Éric Corneau, président de l'AFN

L'année 2014-2015 a été particulièrement importante pour l'Association des francophones du Nunavut (AFN). Après quelques années difficiles, le retour du soutien financier de Patrimoine Canadien nous a remis le vent dans les voiles.

C'est donc avec beaucoup de joie que je partage avec vous les moments qui ont marqué notre année. Ainsi, nous avons pu présenter trois spectacles musicaux incroyables, soit ceux de Lisa Leblanc, Michel Rivard et les Trois Accords, tous couronnés de succès en étant présentés à guichets fermés.

Il y a aussi eu des collaborations avec le Théâtre Uiviit pour la production de plusieurs représentations théâtrales donc *Le Cabaret de l'Ardeur* qui, je l'espère, deviendra une tradition. Quelle belle façon de souligner la Saint-Valentin! Le théâtre a vraiment enrichi le calendrier des activités culturelles qui permettent l'épanouissement de la culture francophone à Iqaluit. Merci à tous les comédiens et bénévoles qui ont travaillé fort pour réaliser tous les spectacles et les soupers-théâtres.

Côté rénovations, nous continuons, grâce au financement du Ministère de la Culture et du Patrimoine, à apporter des améliorations importantes au Franco-Centre. Cette année, une régie permanente a été aménagée, nous permettant de doter le centre d'une nouvelle console de son. Mentionnons également que depuis plus d'un an, des problèmes de chauffage nous forçaient à porter nos manteaux dans la loge/bureau. Pauvres comédiens du Théâtre Uiviit! Ce problème étant maintenant réglé, nous pouvons laisser nos manteaux au vestiaire.

Le Nunavoix et la radio CFRT continuent de nous informer sur les événements importants dans notre communauté et à nous divertir avec du contenu produit par nos bénévoles dévoués et engagés dans la production de ces médias francophones. J'aimerais remercier le comité de rédaction, tous les contributeurs du journal le Nunavoix et les membres du comité radio, qui fut récemment formé.

Les Rendez-Vous de la francophonie, une série d'activités et d'événements rassembleurs, nous ont permis cette année de souligner l'apport de deux personnes à la communauté francophone avec le prix Uiviit. Messieurs Stéphane Cloutier et Yoan Barriault en sont les fiers récipiendaires de cette année. Alors que tous les organismes francophones étaient représentés lors du 5e Banquet de la francophonie, leurs discours nous ont permis de voir ce qui a été réalisé collectivement dans la communauté au cours de la dernière année. Bravo à tous pour le travail accompli!

Je tiens aussi à souligner le travail de mes collègues du conseil d'administration de l'AFN, qui ont investi temps, énergie et passion pour s'assurer de la continuité et de la croissance de notre organisation et d'offrir des activités aux membres. En outre, c'est avec beaucoup de fierté que nous pouvons affirmer que notre santé financière s'améliore. Nous présenterons cette année un budget équilibré. Le renouvellement du financement de Patrimoine Canadien pour l'année 2015-2016 nous permet de continuer de développer notre programmation et d'offrir plus de services à nos membres et à la communauté.

L'année à venir s'annonce tout aussi excitante et intéressante pour la communauté alors que nous accueillons Maxime Joly au poste de coordonnateur du Franco-Centre. Maxime travaillera à temps plein afin d'offrir un calendrier d'activités diversifiées. Sa grande expérience, la passion et l'énergie qu'il insuffle par son arrivée nous permettront d'offrir davantage de services aux membres et à la communauté francophone.

En terminant, j'aimerais remercier le travail de tous les bénévoles grâce à qui nos événements connaissent du succès et aussi les membres qui participent et s'impliquent avec nous pour assurer l'épanouissement de notre communauté francophone. Nous espérons une augmentation de la participation de la part de la communauté aux activités, à la radio et au Nunavoix. Nous vous invitons et vous encourageons à partager avec toute la communauté que l'AFN est un lieu où l'on accueille chaleureusement tout le monde. Les portes sont ouvertes, venez vous amuser avec nous!



Éric Corneau, président de l'AFN, remet le prix Uiviit à M. Stéphane Cloutier



Éric Corneau, président de l'AFN, remet le prix Uiviit à M. Yoan Barriault

Nouvelles en bref

Les nouvelles locales sont disponibles grâce à la collaboration du Fonds canadien de la radio communautaire (FCRC).

Écoutez-les du lundi au vendredi à 7h, 8h, 9h, 12h30, 16h, 17h, 18h.

01/04/2015

Amélie Morel entame son travail aujourd'hui à titre de directrice générale du Carrefour Nunavut. Elle remplace Danielle Sanson qui a tiré sa révérence après cinq ans de service. Carrefour Nunavut a rappelé que la succession s'opère dans une perspective de continuité.

Journée de première pour le territoire alors que le premier officier d'éthique de son histoire entre en fonction. Il s'agit de Jeffrey Schnoor de Winnipeg. Ce dernier a été Sous-ministre de la justice du Manitoba par le passé. Il travaillera à temps partiel et viendra au Nunavut lorsque la situation le demandera. Le conseiller en éthique aura à gérer notamment les plaintes de malversations au sein de la fonction publique du Nunavut.

C'est à compter d'aujourd'hui qu'il y a augmentation de 25% du prix d'achat des peaux de phoques. Le ministère de l'Environnement a déjà confirmé les détails entourant ce dossier. Comme les statistiques l'indiquent, la vente de peaux de phoques et d'autres fourrures représentent une importante source de revenus pour les chasseurs et les trappeurs du territoire.

07/04/2015

Une équipe de scientifiques se prépare à cartographier le sol entre Iqaluit et Pangnirtung. Les travaux sont prévus cet été. Ils feront suite aux opérations aériennes menées l'an dernier. L'équipe sera composée de 16 personnes, soient des géologues et un ingénieur de la Commission géologique du Canada et du Bureau Géo-scientifique Canada-Nunavut. Les travaux auront lieu du 22 juin au 17 août pour prélever des échantillons du sol.

09/04/2015

Changement du côté du supplément du revenu pour les aînés. Depuis le 1^{er} avril dernier, le montant versé aux aînés admissibles est maintenant de 200 dollars par mois. Il s'agit d'une hausse de 25 dollars par rapport à l'ancien régime. Selon le bureau du directeur général du Ministère des Services à la famille, le changement fait partie de l'engagement continu d'examiner et de réformer l'aide au revenu au Nunavut. Il rappelle aussi que les aînés doivent être admissibles au supplément de revenu garanti du gouvernement fédéral pour recevoir le supplément.

10/04/2015

Le deuxième Rapport du développement humain de l'Arctique conclut que le bien-être des habitants du Nord canadien se compare difficilement aux autres régions du cercle polaire. Le rapport révèle que le Nord canadien se retrouve au milieu du peloton en ce qui concerne la mortalité infantile, la tuberculose, les accidents mortels et les suicides. À l'inverse, il souligne que le Nord canadien est un *leader* mondial dans certains domaines, comme celui des structures de gouvernance.

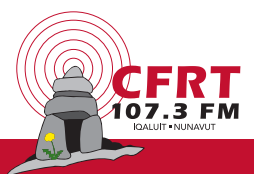
L'exercice militaire *Opération Nunaliivut* se poursuit dans le secteur de Cambridge Bay. Entamé la semaine dernière, l'exercice aura lieu jusqu'au 22 avril. Des membres de l'Armée canadienne, de la Marine royale et des pilotes de l'Aviation royale, prennent part aux manœuvres. L'*Opération Nunaliivut* est une opération de souveraineté menée chaque année depuis 2007 dans le Nord canadien.

La Commission de planification du Nunavut a choisi de protéger la glace de l'Arctique. Pour la Commission, il est question de préserver la présence de la vie animale, au détriment du développement industriel. Les directeurs de la Commission ont voté de façon unanime. Leur décision n'est pas conforme au Plan d'aménagement Régional de Baffin Nord. C'est la première fois que la Commission ne suit pas la politique de conformité.

14/04/2015

Selon les membres du groupe d'experts pétroliers de Transports Canada, le Canada a besoin d'être mieux préparé pour un déversement pétrolier dans l'Arctique. Dans leur examen sur la réponse face à un tel événement, le groupe insiste sur le fait que le gouvernement fédéral devrait s'assurer que l'industrie du transport maritime soit prêt à agir concrètement pour gérer la situation. L'examen souligne aussi que la garde côtière canadienne et les gens qui vivent dans la région Arctique doivent savoir quoi faire dans un tel cas.

Nouvelles CFRT



Animez votre propre émission!
Formation gratuite! Plaisir garanti!
Informez vous à pauger@cfrt.ca.

Le CRTC et le contenu canadien

Par Gilles Levasseur (Francopresse)

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications du Canada (CRTC) a décrété qu'il n'était plus nécessaire d'exiger des chaînes de télévision canadiennes un contenu canadien durant les heures d'écoute durant la journée.

Le quota fixé à 55 % de la programmation durant la journée a été aboli tandis que le quota de 50 % de contenu canadien pendant les heures de grande écoute, soit de 18 h à 23 h, est cependant maintenu.

Cette plage horaire, selon le CRTC, doit rester protégée parce que plus de Canadiens écoutent la télévision durant cette période qu'à tout autre moment dans la journée, mais aussi parce que la substitution de signaux à ces heures incite les stations de télévision à diffuser des émissions étrangères.

Ce changement de comportement du téléspectateur fait suite à l'accès aux réseaux à large bande passante et aux chaînes internet facilitant la distribution du contenu audiovisuel. Ces réseaux permettent aux Canadiens de s'éloigner des télédiffuseurs traditionnels et de recevoir un contenu différent, spécialisé et adapté à des marchés bien définis.

La télévision est encore pour les Canadiens un visage de notre réalité canadienne, de notre vision du monde et de nos défis. La dualité linguistique est une facette de ce visage, incluant la place qu'occupent les minorités de langues officielles au sein de l'identité canadienne.

Respecter certaines valeurs

La politique de la radiodiffusion énonce une obligation envers le système de télédiffusion de respecter certaines valeurs fondamentales canadiennes comme la dualité linguistique et les minorités de langues officielles.

L'élimination du quota canadien porte atteinte au respect de cette politique, au contenu canadien et aux éléments qui composent notre image identitaire canadienne. Ce contenu sera dorénavant tributaire de la bonne volonté des radiodiffuseurs et de leurs intérêts économiques.

Il est certain que la licence qui leur est attribuée exige le respect de la politique de radiodiffusion et des engagements prescrits par le CRTC lors de l'émission ou du renouvellement de la licence. Cette démarche peut prendre des années. Toutefois il est très rare de voir un grand télédiffuseur ne pas voir sa licence de radiodiffusion renouvelée.

La réalité concurrentielle est nécessaire pour maintenir une compétitivité dans le domaine de la radiodiffusion et de l'intérêt des téléspectateurs. Or il est certain que nous avons une facilité de produire des émissions à coûts plus raisonnables en tenant compte des avancements technologiques. Toutefois, ceci ne doit pas se faire au profit de l'identité canadienne incluant la dualité linguistique et le respect de l'expression des minorités de langues officielles.

Corriger cette décision

En présentant cette nouvelle politique de diffusion, le CRTC élimine une obligation de produire un contenu canadien à un moment crucial de la radiodiffusion d'émissions de télévision. Nous devons corriger cette prise de décision du CRTC afin de ne pas compromettre la politique de radiodiffusion ou qu'elle devienne désuète par suite d'une interprétation purement économique de la radiodiffusion canadienne.

Qui sera intéressé à parler de la culture canadienne, de la dualité linguistique et des minorités de langues officielles? L'économie de marché devient l'outil influençant la prise de décision de diffusion des émissions au profit des valeurs qui définissent notre réalité canadienne.

Il est nécessaire d'imposer des directives et des mesures législatives claires au CRTC. La décision du CRTC porte atteinte à long terme au développement et l'épanouissement télévisuel de l'identité canadienne. L'imposition adaptée de cette politique aux canaux spécialisés est de mise afin de maintenir ce caractère identitaire canadien. Cette politique doit aussi être imposée aux différents fournisseurs d'internet situés au Canada afin d'avoir un contenu canadien en conformité avec la politique de radiodiffusion.